



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article223>

**Albert BOURGI, professeur à
l'université de Reims : 'Les
rapports entre la France et
l'Afrique seront conditionnés
par le **Walfadjri** stion
de l'immigration'**

Date de mise en ligne : samedi 26 mai 2007

...LAURORE

- Z - Archives - Relations internationales - Monde - Organismes internationaux -

Union des Forces de Progrès

Le ministère de la Coopération a été supprimé dans le nouveau gouvernement français. A la place, a été créé celui de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement. Un ministère qui commence à soulever des critiques, même si la majorité des Français (53 % selon un sondage fait durant la campagne électorale) est en accord avec leur président dans ce domaine. Ainsi, c'est une nouvelle ère dans les relations franco-africaines qui se dessine. Selon le professeur des Universités, Albert Bourgi, les relations entre la France et l'Afrique seront, désormais, conditionnées par la question de l'immigration. En clair, l'aide au développement sera soumise au respect des mesures prises par la France concernant l'immigration.

Wal Fadji : A la lumière de la crise ivoirienne, peut-on dire que l'influence française en Afrique est en perte ?

Albert Bourgi : La crise ivoirienne a incontestablement modifié



l'esprit des relations entre la France et l'Afrique. Il y a un avant et un après Côte d'Ivoire. Ce qui s'est passé dans ce pays aura, sans doute, une incidence aussi bien du côté africain que français. Du côté africain, les opinions africaines se sont révélées être de plus en plus en rupture avec les positions défendues par leurs propres dirigeants. Du côté français, ce qui s'est passé au cours de ces cinq dernières années doit interpellé les dirigeants pour savoir ce qui s'est véritablement passé en Côte d'Ivoire. Il est évident que l'évolution actuelle de la situation en Côte d'Ivoire a montré que la présence militaire française n'a pas été à la hauteur de la qualité des rapports entre la France et l'Afrique. Il y a eu des égarements plutôt pervers, qui conduisent à dire que la France n'a plus la place et le rôle qu'elle pouvait escompter et qu'il lui faut, de toute urgence, s'adapter aux nouvelles réalités du continent et à la volonté des populations africaines de s'affranchir définitivement de la tutelle de l'ancienne puissance coloniale.

Wal Fadji : Mme Gbagbo s'est réjouie du départ de Jacques Chirac. Que peut-elle attendre de Sarkozy ?

Albert Bourgi : Mme Gbagbo, comme tout autre responsable politique dans le monde, est libre d'exprimer son opinion sur n'importe quel événement. Elle a très certainement ses raisons. Mais par delà cette réaction d'une responsable politique, il est de plus en plus essentiel que les Africains deviennent maîtres de leur destin. Il appartient aux pouvoirs africains de se donner les moyens d'avoir, eux aussi, des relations normales, institutionnelles, d'Etat à Etat, y compris avec l'ancienne puissance coloniale. Sans doute que Chirac n'a pas fait de cadeau à la Côte d'Ivoire et, jusqu'à la fin de son mandat, il a tenté sans résultat et contre la volonté de la majorité des Ivoiriens d'imposer sa vision politique et d'écarter Laurent Gbagbo.

Wal Fadji : Pour en venir aux questions sur la politique sénégalaise. Une bonne partie de l'opinion attendait un deuxième tour au Sénégal le 25 février dernier. Voilà que le président sortant, Abdoulaye Wade, rafle la mise dès le premier tour. Quelle lecture en faites-vous ?

Albert Bourgi : Comme beaucoup d'autres, j'ai été surpris par la victoire au premier tour du président sortant. A mes yeux, elle ne reflète pas le pluralisme de la société sénégalaise et l'enracinement des idées portées par quelques-uns des adversaires d'Abdoulaye Wade qui sont par ailleurs des leaders de partis bien ancrés dans le paysage politique et ayant une implantation nationale. Mais par-delà ces considérations partisans, une élection au premier tour est toujours porteuse de soupçon dans une démocratie moderne, y compris lorsque le président sortant est candidat à sa propre succession. Ce dernier a beau avoir eu accès à tous les moyens de l'Etat et entretenir un clientélisme à grande échelle, il avait à affronter pas moins de douze candidats. Une victoire au premier tour, surtout dans nos pays africains, garde un parfum de parti unique. Le président Wade s'en était lui-même suffisamment plaint dans le passé. Le paradoxe, c'est que cette victoire et les controverses qui l'ont suivie, ont sérieusement écorné l'image de la démocratie sénégalaise. Je ne veux pas aller plus loin parce que chacun d'entre nous a, sans doute, une idée de la façon dont cette élection a été organisée. Chacun d'entre nous a son opinion sur le sens politique qu'il faut donner à cette victoire d'Abdoulaye Wade. Cela étant, je crois qu'il faut se garder de tirer trop de conclusions hâtives de cette élection au premier tour et croire que le pouvoir peut faire tout ce qu'il veut, qu'il a avec lui l'écrasante majorité des Sénégalais. Attention, la prudence s'impose toujours, y compris lorsqu'on gagne au premier tour. Abdou Diouf a gagné au premier tour en 1988 et en 1993 et, pourtant, la gestion de l'Etat n'a pas été un long fleuve tranquille...

Wal Fadji : **L'opposition accuse le président Wade d'avoir triché aux élections présidentielles de février 2007. Ne pensez-vous pas qu'elle doit faire sa propre introspection pour savoir où elle a péché au lieu d'accuser tout le temps le pouvoir ?**

Albert Bourgi : Les partis d'opposition ont accusé le pouvoir en place, mais ils ne font rien d'autre que ce qu'a fait Abdoulaye Wade entre 1978 et 1993 et de manière certainement plus véhémente. Tous sont dans leur rôle et ils ont des raisons de le faire. La contestation est consubstantielle à la démocratie et à la liberté d'expression. Mais elle ne dispense pas les partis d'opposition d'aller au-delà des irrégularités qu'ils ont constatées dans l'organisation et le déroulement du scrutin présidentiel et de revoir le bien fondé de leur stratégie électorale. Je me garderai depuis Paris de m'ériger en donneur de leçons, mais je suis convaincu que chacun des responsables des formations d'opposition est soucieux d'analyser toutes les causes de leur échec et d'agir dans le sens de l'intérêt national. Mais tout cela n'absout pas le pouvoir de sa responsabilité dans le climat d'arrogance qui prévaut dans le pays.

Wal Fadji : **Durant ces élections, la gauche traditionnelle a eu moins de 5 %, alors qu'elle est là depuis plus de trente ans, contrairement à Idrissa Seck qui a recueilli 15 %, prenant la tête de l'opposition. Comment analysez-vous la recomposition politique après ce scrutin ?**

Albert Bourgi : Après chaque élection présidentielle, on se pose toujours la même question, celle de savoir si l'on ne va pas assister à une recomposition du paysage politique. Elle aura certainement lieu, mais pas nécessairement au profit du parti au pouvoir. Quant aux scores des partis de gauche, ils peuvent surprendre, mais il serait erroné d'en tirer des conclusions trop hâtives. La prégnance de leurs idées est extrêmement forte dans le pays. Dire que l'extrême gauche ou la gauche traditionnelle sénégalaise risque de disparaître de la scène politique, c'est méconnaître les vrais ressorts de la vie politique nationale. La période de la recomposition politique est désormais ouverte. Les dirigeants politiques de l'opposition le savent. Laissons-leur le temps de réfléchir à cela et peut-être d'imaginer une nouvelle organisation politique, une autre façon de nouer des alliances pour s'opposer au pouvoir en place.

Wal Fadji : **Une partie de l'opposition boycotte les élections législatives. Est-ce que politiquement, elle a raison de le faire ?**

Albert Bourgi : Le boycott n'est jamais une décision facile à prendre. Si les partis d'opposition ont décidé de boycotter les élections législatives, c'est qu'ils ont, sans doute, leurs raisons. La politique de la chaise vide n'est pas

en soi quelque chose de facile à gérer surtout pour des partis assurés d'avoir des élus. Mais pouvaient-ils faire autrement face à un parti au pouvoir qui n'a jamais laissé entrevoir une porte de sortie ? Il n'est pourtant pas sûr que le pouvoir en place en tire profit, surtout en termes d'image tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Le spectacle d'une Assemblée nationale monocolorre renverrait le Sénégal trois décennies en arrière.

Wal Fadji : Pour parler maintenant des relations entre la France et l'Afrique à la lumière des changements intervenus avec l'élection de Nicolas Sarkozy, quel accueil sera réservé par les dirigeants africains au gouvernement français ?

Albert Bourgi : On est ici dans le domaine des relations d'Etat à Etat. Les chefs d'Etat africains ne peuvent pas s'ingérer dans la politique intérieure de la France. Sans doute que certains d'entre eux seront amenés à porter un jugement sur tel ou tel aspect de la politique française. Mais ici comme dans les relations internationales en général, la prudence est de mise, même si l'on ne peut pas exclure certaines réactions par les canaux diplomatiques. On ne peut pas imaginer l'expulsion d'immigrés ressortissants de tel ou tel pays sans que le dirigeant concerné ne s'exprime là-dessus. C'est vrai que dans ce domaine, ils sont plutôt prudents. Ils sont beaucoup plus ancrés dans le silence qu'ils ne sont enclins à s'exprimer, encore moins à poser un certain nombre d'exigences. Cela tient aussi, parfois, à des comportements de soumission chez certains dirigeants. Cela dit, l'Afrique doit être en mesure de s'organiser et d'opposer le cas échéant une riposte collective. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils peuvent être entendus.

Wal Fadji : L'autre volet des relations franco-africaines, c'est la coopération militaire avec les bases militaires françaises en Afrique. Et c'est Hervé Morin qui hérite du ministère de la Défense. En tant que centriste, son arrivée aura-t-elle des incidences dans les rapports militaires entre la France et les pays africains concernés ?

Albert Bourgi : En matière de présence des bases militaires françaises en Afrique, le ministre de la Défense n'a pas son mot à dire. Cela relève, cette fois-ci, directement du président de la République. Il me semble avoir entendu Nicolas Sarkozy dire que concernant le maintien des bases militaires, il n'a pas d'idée préconçue. L'évolution normale des choses devrait tendre vers la suppression de ces bases françaises. Le maintien de ces bases est le résidu des anciens rapports coloniaux. Cela n'a plus de sens politique. Ce n'est même pas militairement utile. Tout le monde sait que si la France veut intervenir dans tel ou tel pays pour protéger ou évacuer ses ressortissants, elle en a les moyens avec une force d'intervention rapide qui peut se déployer à tout moment et en quelques heures, à partir du territoire français. A mon sens, le maintien des bases françaises a une connotation exclusivement politique. Elle est le signe de la rémanence des rapports entre la France et l'Afrique. C'est le signe le plus significatif de cette espèce d'obsession néocoloniale à vouloir se donner les moyens, en l'espèce, de pouvoir peser, si besoin en est, sur le cours des événements.

Wal Fadji : Certains justifient cette présence militaire par les énormes intérêts économiques de la France en Afrique. N'est-elle pas une source de sécurité non seulement pour ses ressortissants, mais aussi pour ses investissements ?

Albert Bourgi : Je crois plutôt que c'est le contraire. La présence de ces bases peut entraîner des sentiments d'hostilité à l'égard de la France. Cette présence militaire a une trop grande visibilité politique dans certains pays africains. Celle-ci peut être nocive pour l'image de la France et préjudiciable à la préservation des intérêts des entreprises françaises en Afrique. La suppression des bases militaires ne changera donc rien. La présence des bases françaises n'est certainement pas une des conditions de la préservation de l'influence française en Afrique. Au contraire, la présence de ces bases est de plus en plus ressentie par l'opinion publique africaine comme une atteinte à la souveraineté des pays du continent. L'accroissement des intérêts économiques américains et chinois en Afrique observé au cours des dernières années n'a strictement rien à voir avec une quelconque présence militaire.

Wal Fadri : Mais les Américains sont en train de venir s'installer militairement en Afrique. Est-ce que ce n'est pas trop de demander à la France que d'évacuer ses bases alors que ses concurrents frappent à la porte de l'Afrique ?

Albert Bourgi : La différence, c'est que la France est une ancienne puissance coloniale. Cela ne veut pas dire que la présence américaine est acceptable. Elle n'est pas acceptable. Pour le cas de la France, ce sont des bases qui sont là depuis la période coloniale. De l'époque coloniale à l'indépendance, il s'est passé une cinquantaine d'années. Est-ce qu'il ne faudrait pas trouver une autre forme de coopération militaire que le stationnement permanent et inévitablement ostentatoire de troupes françaises ?

Wal Fadri : L'autre argument que certains observateurs brandissent, c'est l'incidence financière que cette présence militaire a sur l'emploi au niveau local...

Albert Bourgi : Mais l'incidence économique est mineure. Les bases fonctionnent, un peu, en autarcie. Cela ne veut pas dire que les militaires français ne circulent pas et ne dépensent pas d'argent. Mais l'argument financier, aussi fondé soit-il, pèse de peu de poids face aux exigences politiques qui plaident pour un démantèlement de bases françaises.

Wal Fadri : Comment procéder à la suppression de ces bases quand on sait que les Français attendent qu'on leur demande de partir alors que les dirigeants africains sont muets sur la question ?

Albert Bourgi : Le jour où la France décidera de partir à la demande des Etats africains, les choses seront certes simplifiées, mais on peut également imaginer que la France en prenne l'initiative dans le cadre d'une politique mieux adaptée à la nouvelle donne en Afrique. Regardez le démantèlement des bases françaises en République centrafricaine dans les années 1990. Il s'est fait tranquillement et cela n'a pas empêché la France d'intervenir militairement par la suite et tout récemment encore pour soutenir le 'soldat' Bozizé et assurer la survie politique de son régime. Bon gré mal gré, la présence des bases françaises est toujours associée à des interventions militaires qui ne sont rien d'autre que des opérations de maintien de l'ordre ! Qu'est-ce qui empêcherait les dirigeants français qui seraient, eux aussi, enclins à repenser leurs rapports avec l'Afrique, de se poser la question de savoir s'il ne serait pas opportun politiquement de retirer cette présence permanente ?

Wal Fadri : Mais on sait qu'il existe des lobbies militaires français et des dirigeants africains qui s'opposent à cette suppression...

Albert Bourgi : C'est vrai que l'armée française, à elle seule, constitue un groupe de pression très important. Une partie de l'armée ne veut pas envisager de retrait le plus souvent au nom d'intérêts matériels purement et simplement corporatistes. Il est bon de faire un séjour de quatre mois et de vivre de manière plus agréable que d'être dans les casernes en France, qui plus est, avec des avantages matériels et financiers à la clé, une plus grande garantie d'avancement. Mais ces intérêts catégoriels ne doivent pas avoir leur place dans la définition d'une politique prenant en compte l'intérêt national. C'est vrai qu'il y a aussi des dirigeants africains qui pensent être à l'abri de quoi que ce soit en ayant une présence militaire française sur place. Mais les événements de Côte d'Ivoire ont montré qu'il peut y avoir une présence militaire permanente sans pour autant que le soutien au régime en place ne soit garanti, bien au contraire. D'autant plus que les dirigeants français disent que les accords de défense ne peuvent pas recevoir d'application automatique.

Wal Fadri : Vous êtes professeur des universités et spécialiste des relations internationales. Le candidat de l'Ump, Nicolas Sarkozy, a été élu le 6 mai dernier, président de la République française et a nommé François Fillon comme Premier ministre avec qui il a formé un gouvernement de quinze ministres. Dans l'architecture

gouvernementale, l'on remarque que le ministère de Coopération a disparu, remplacé par celui de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement. Quelles peuvent être les incidences de cette nouvelle architecture sur les relations entre la France et l'Afrique ?

Albert Bourgi : Selon la tradition politique, un nouveau président de la République désigne le Premier ministre qui forme son gouvernement. Tout le monde regarde, à la loupe, la composition de ce gouvernement. Il n'y a pas de grandes surprises par rapport à ce qui a été annoncé par Nicolas Sarkozy pendant sa campagne électorale. L'architecture du gouvernement, y compris le choix du Premier ministre, était prévue dès l'annonce de l'élection de Nicolas Sarkozy. On se rend compte que les relations entre la France et l'Afrique ne figurent pas au premier plan : elles sont dispersées entre plusieurs départements ministériels. Cela n'est pas une nouveauté parce qu'elles n'ont jamais fait l'objet d'une attention particulière dans la structure gouvernementale française. Le dernier gouvernement comportait un ministère délégué à la coopération occupé par une personnalité de second rang. A l'époque de Lionel Jospin, il y avait déjà un ministre délégué. Pendant longtemps, il y a eu un ministère à part entière en charge des relations entre la France et l'Afrique. C'est un débat ancien qui a resurgi au moment de l'élection de Giscard d'Estaing en 1974. On se demandait alors si l'Afrique allait avoir un ministère comme ce fut le cas depuis 1960. Certains dirigeants africains, eux-mêmes, étaient à l'époque montés au créneau pour exiger du nouveau président de la République, qu'un ministère à part entière soit en charge des relations franco-africaines. Cela en disait long sur la nature très particulière des relations entre la France et l'Afrique. De ce côté-là, au moins, il faut admettre que les choses ont évolué. C'est fini l'époque où les dirigeants africains posaient quasiment leurs exigences en disant : 'Nous n'allons pas être les laissés-pour-compte d'une structure gouvernementale : il nous faut, donc, avoir un interlocuteur unique, un ministère plein, qui défendrait nos intérêts au sein de l'appareil gouvernemental et qui s'inscrirait dans l'esprit des rapports personnalisés avec les responsables politiques français.' Il faut bien reconnaître que ce n'est plus le cas. C'est vrai qu'il n'y a pas de ministère de la Coopération dans le nouveau gouvernement, mais un ministère dont l'intitulé est, à lui seul, un programme : le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement. C'est un fourre-tout, mais, hélas, très révélateur de l'orientation future que le nouveau président de la République française veut donner aux relations avec l'Afrique. Au fond, les rapports avec l'Afrique seraient, d'une certaine manière, conditionnés par le règlement de la question de l'immigration. Il y a là un lien qui est assez dangereux qui réduit les rapports avec l'Afrique à la seule question de l'immigration. Il s'agit d'une interprétation très proche des thèses de l'extrême droite française et qui va dans le sens du discours de Nicolas Sarkozy selon lequel la France n'aurait pas besoin de l'Afrique. Il va sans dire que les rapports avec l'Afrique ne se réduisent pas à la seule question de l'immigration : ils ont un soubassement politique, économique, financier et surtout culturel à travers l'usage de la langue française. Il ne faut jamais perdre de vue que les intérêts français en Afrique sont très importants. On entend dire : 'Qu'est-ce que pèse l'Afrique dans l'économie française ? La France n'a pas besoin de l'Afrique.' Mais c'est totalement faux ! Les intérêts de la France sont considérables en Afrique. Au-delà de l'emprise économique, financière et monétaire que la France exerce sur l'Afrique, il y a surtout l'intérêt politique. Que valent, aujourd'hui, le rôle et la place de la France dans le monde sans cette Afrique qui contribue à maintenir son rang sur le plan international, et en particulier à conforter le rayonnement de sa politique étrangère ? La France se singularise, par exemple, par rapport à un certain nombre de grandes puissances moyennes, par les liens privilégiés qu'elle a toujours entretenus avec les Etats africains. Ce sont ces liens privilégiés qui ont, souvent, permis d'avoir des voix aux Nations Unies, en règle générale dans toutes les enceintes internationales. Vous vous souvenez de l'Irak en 2003 où l'on a vu les deux ministres des Affaires étrangères américain et français se disputer la place dans les capitales des Etats africains qui étaient membres non permanents du Conseil de sécurité cette année-là. C'était le Cameroun, l'Angola et la Guinée. Vous imaginez aisément que c'est une question essentielle, mais qui sera désormais traitée de manière singulière et à la limite désinvolte, à travers un ministère où l'Afrique sera traitée à travers le prisme d'une politique d'immigration 'qu'on appelle choisie ou maîtrisée'. Or il est possible de définir une nouvelle politique d'immigration, tout en ayant l'ambition de promouvoir une nouvelle politique de développement et des rapports plus respectueux de la souveraineté des partenaires africains. C'est là, me semble-t-il, que se situe la limite des objectifs que Nicolas Sarkozy assigne à la politique de la France en Afrique.

Wal Fadri : Le président Sarkozy regarde souvent l'Afrique sous le prisme de l'immigration. Cela aura-t-il des conséquences dans la gestion du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du

Co-développement ?

Albert Bourgi : L'appellation de ce ministère est un condensé de ce que sera la politique du nouveau président de la République française à l'égard de l'Afrique. On traitera d'abord les questions de l'immigration. Ceux des dirigeants africains qui voudront aider à traiter cette question selon les orientations du gouvernement français, seront gratifiés par une aide et une assistance beaucoup plus consistantes. Cela veut dire qu'il faudra coopérer dans le domaine de l'immigration pour pouvoir faire partie de ceux qui bénéficieront justement de cette politique de co-développement. C'est quelque chose d'extrêmement pernicieux. Que la France ait à régler cette question d'immigration, ne devrait pas avoir d'incidences sur les rapports qu'elle doit pouvoir entretenir avec l'Afrique. Sarkozy n'a jamais eu de tropisme africain, contrairement à tous les présidents antérieurs. Il n'a pas, non plus, d'intérêts particuliers avec l'Afrique qu'il connaît très mal, même s'il a des relations étroites, mais qui sont passagères, avec tel ou tel chef d'Etat. Cette 'virginité' politique à l'égard de l'Afrique pourrait avoir des effets positifs. Aujourd'hui, l'Afrique n'est plus en quête de paternalisme, de condescendance, comme a été caractérisée jusque-là la politique menée par la France en Afrique. L'Afrique veut qu'on la respecte ; elle veut traiter avec la France, mais pas comme cela a été le cas depuis la mise en place du système de coopération conçu à l'origine comme la contrepartie de la reconnaissance de l'indépendance des pays africains par la France et l'instrument d'une sorte de codification de son influence dans les nouveaux Etats.

Wal Fadji : L'immigration va-t-elle conditionner l'aide de la France comme l'instauration de la démocratie l'a été après le discours de la Baule de François Mitterrand ?

Albert Bourgi : J'ai envie de dire qu'en 1990, dans son discours de la Baule, Mitterrand avait conditionné l'aide de la France à l'instauration de la démocratie, mais par rapport au mode d'exercice du pouvoir. Cela n'était pas une marque de désintérêt à l'égard de l'Afrique. L'ancien président voulait signifier qu'il ne concevait pas de rapports privilégiés avec des régimes dont les fondements ne seraient pas démocratiques. Il y a certes beaucoup à dire sur le discours de La Baule, mais l'esprit qui le sous-tendait n'a rien à voir avec l'actuel discours sur l'immigration. Pour le nouveau chef de l'Etat français, il s'agit de subordonner les rapports privilégiés avec la France, à un soutien actif de la politique d'immigration que la France arrêtera et qui consistera, pour l'essentiel, à adopter un arsenal répressif en matière d'immigration et, peut-être, à stopper de fait les flux migratoires entre la France et l'Afrique. Pourtant, ce sont des flux migratoires traditionnels qui ne sont pas nécessairement liés à des paramètres économiques. Il y a toujours eu des liens migratoires entre la France et l'Afrique et cela bien avant la deuxième guerre mondiale. Ainsi le lien qu'on essaie d'établir entre la politique de la France en Afrique d'une part, et l'accompagnement par les Etats africains des mesures que la France arrêtera en matière d'immigration, n'est pas digne des rapports que l'histoire a façonnés et de l'apport de l'Afrique au triomphe de la liberté en France au cours du siècle dernier.

Wal Fadji : La disparition du ministère de la Coopération marque-t-elle une évolution dans les rapports entre la France et l'Afrique ?

Albert Bourgi : La disparition du ministère de la Coopération est dans la logique des choses. Ce n'est pas parce qu'il y a un ministère de la Coopération que la France s'occupe davantage de l'Afrique. Ces vingt dernières années ont été marquées par une réduction très sensible de l'aide de la France à l'Afrique, même si, depuis deux ou trois ans, on a relevé un très léger frémissement. Les statistiques de l'aide financière recouvrent tout, y compris l'annulation des dettes ou encore les salaires de certains fonctionnaires français détachés en Afrique. La disparition, en tant que telle, du ministère de la Coopération n'a donc guère d'important. Cela correspond à la logique des choses, mais aussi à des choix politiques du côté français. C'est dire que la politique africaine de la France va de plus en plus s'inscrire dans le cadre de la politique européenne en direction de ces mêmes pays africains. Il y aura toujours des rapports bilatéraux, mais de type nécessairement institutionnel.

Wal Fadji : A côté du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du

Co-développement, il y a aussi le ministère des Affaires étrangères...

Albert Bourgi : Il y a bien sûr le ministère des Affaires étrangères et européennes. Cela a été bien précisé. Si l'on avait voulu singulariser l'Afrique, comme à une autre époque, on aurait ajouté 'africaines'. Tant mieux qu'il n'en soit plus ainsi. La nouvelle appellation du ministère des Affaires étrangères est bien le signe donc que la France est principalement engagée dans la construction politique de l'Europe. C'est vrai que l'Afrique a toujours concerné le ministère des Affaires étrangères. Il y a une direction Afrique, des fonctionnaires qui ont en charge la gestion des rapports avec cette région du monde comme c'est le cas dans tous les Etats. L'Afrique n'a donc pas à se plaindre de ce traitement institutionnel : cela va dans le sens normal des choses et correspond aux règles classiques du droit international. L'Afrique n'a pas à se plaindre qu'elle soit traitée de manière égale avec le reste du monde. Sauf que dans la réalité, les rapports avec l'Afrique ne sont pas gérés de la même façon que les rapports avec l'Amérique, l'Asie, l'Australie, etc. C'est vrai qu'il y a le ministère des Affaires étrangères qui couvre l'Afrique, mais sous l'angle un peu aussi de la compassion humanitaire. Il faut espérer que les choses ne s'aggraveront pas avec l'arrivée de Bernard Kouchner dont on connaît l'intérêt pour les questions humanitaires. Certainement que les questions des droits de l'homme ont leur importance en Afrique, mais il ne faut pas pour autant que l'on réduise la perception de ce continent à la seule situation des droits de l'homme dans tel ou tel pays ou encore aux problèmes douloureux des réfugiés et des déplacés. L'Afrique bouge ; l'Afrique évolue ; l'Afrique crée et elle a de plus en plus d'exigences, y compris politiques, tournées notamment vers une plus grande affirmation de son indépendance. Or ces exigences politiques ne sont pas prises en compte, très souvent, par les responsables français, y compris au plus haut niveau.

Wal Fadji : Justement, en parlant de développement de l'Afrique dans son discours d'investiture, le président Sarkozy a parlé également des droits de l'homme...

Albert Bourgi : Les droits de l'homme sont indissociables de la démocratie. Or en matière de démocratie, les dirigeants français ne se sont jamais singularisés par leur grande attention à l'égard du fonctionnement de la démocratie dans nos pays africains. Ils ont toujours été enclins à accueillir avec le plus grand élan de sympathie des dirigeants qui n'avaient rien de démocrates mais qui, à leurs yeux, étaient de dociles partenaires. Attendons de voir avant de juger le nouveau président de la République française. Il sera attentif, disait-il, au respect des droits de l'homme, mais c'est aussi rester attentif au respect de la démocratie en général. Il faut juger sur pièce. Cela étant, j'imagine que Bernard Kouchner, dans le souci de justifier sa présence dans un gouvernement de droite, tentera, dans les prochaines semaines, de donner un sens à sa nouvelle mission en allant, par exemple, au Darfour où les droits de l'homme sont manifestement bafoués et à grande échelle. Mais il faudrait aussi qu'il soit attentif aux critiques de plus en plus sévères portées par une grande majorité d'Africains à l'encontre de la politique de la France faite encore d'ingérences parfois caricaturales.

Wal Fadji : On constate que la génération qui vient d'arriver au pouvoir en France n'a ni fait la guerre, ni vécu la période coloniale. Cela pourra-t-il avoir des incidences sur leurs relations avec les chefs d'Etat africains ?

Albert Bourgi : C'est vrai que ce sont des dirigeants qui n'ont pas connu la guerre, sauf trois ou quatre d'entre eux. Et c'est une génération qui ne connaît pas l'Afrique. Mais ce qui est important, c'est qu'il y ait des relations normales, fussent-elles empreintes de particularismes liés à l'histoire. Mais cette donnée historique ne doit pas, pour autant, pervertir ces relations. L'histoire commune doit permettre de bonifier ces relations entre l'Afrique et la France et non pas les pervertir et les dévoyer comme ce fut longtemps le cas et comme cela l'a été encore pendant ces douze dernières années de présence de Jacques Chirac à l'Élysée.

Wal Fadji : Le ministre Brice Hortefeux connaît très peu l'Afrique, contrairement à Bernard Kouchner. Quelles peuvent être ses relations avec l'Afrique ?

Albert Bourgi : Brice Hortefeux a pour mission de gérer la question de l'immigration. sous l'angle d'une politique tracée par le nouveau président de la République. Cela fait partie des promesses de Sarkozy lors de sa campagne électorale. Lesquelles promesses étaient destinées à attirer à lui les électeurs d'extrême droite. Cela veut dire qu'en matière d'immigration, l'action du gouvernement consistera à aller dans le sens souhaité par cette frange de la population française. On sait que le voeu de ces électeurs de l'extrême droite est d'autoriser le séjour en France des Africains munis de visas touristiques accordés de manière parcimonieuse et en contrepartie d'une importante caution. Là encore, je ne suis pas sûr que les touristes africains seront aussi facilement admis sur le territoire français que les touristes américains, latino-américains, asiatiques. Cela veut tout simplement dire que cette politique d'immigration va consister à stopper les flux migratoires, à les réduire à un niveau très bas, à durcir les conditions d'entrée et de séjour en France, à limiter les conditions d'octroi des visas. Je crains que, dans ce domaine, on assiste, dans les semaines ou les mois à venir, à des expulsions massives d'Africains qui ne seraient pas en règle. C'est cette politique régressive qui va être confiée à Brice Hortefeux, même si l'on y a adjoint le co-développement. Mais il ne faut pas tomber dans l'illusion de croire que cette partie des attributions du ministère va contrebalancer l'autre versant qui est l'immigration et surtout l'identité nationale. Cette expression, à elle seule hélas, est extrêmement dangereuse. Elle veut dire que le co-développement, qui a été rajouté, n'est qu'une contrepartie formelle. L'essentiel des activités du ministre Brice Hortefeux consistera à mettre en oeuvre une nouvelle politique française d'immigration qui s'inscrit dans un contexte de répression. (Fin)

Propos recueillis par Moustapha BARRY (Correspondant permanent à Paris)

Source : <http://www.walf.sn>

Wal Fadji : Justement, en parlant de développement de l'Afrique dans son discours d'investiture, le président Sarkozy a parlé également des droits de l'homme...

Albert Bourgi : Les droits de l'homme sont indissociables de la démocratie. Or en matière de démocratie, les dirigeants français ne se sont jamais singularisés par leur grande attention à l'égard du fonctionnement de la démocratie dans nos pays africains. Ils ont toujours été enclins à accueillir avec le plus grand élan de sympathie des dirigeants qui n'avaient rien de démocrates mais qui, à leurs yeux, étaient de dociles partenaires. Attendons de voir avant de juger le nouveau président de la République française. Il sera attentif, disait-il, au respect des droits de l'homme, mais c'est aussi rester attentif au respect de la démocratie en général. Il faut juger sur pièce. Cela étant, j'imagine que Bernard Kouchner, dans le souci de justifier sa présence dans un gouvernement de droite, tentera, dans les prochaines semaines, de donner un sens à sa nouvelle mission en allant, par exemple, au Darfour où les droits de l'homme sont manifestement bafoués et à grande échelle. Mais il faudrait aussi qu'il soit attentif aux critiques de plus en plus sévères portées par une grande majorité d'Africains à l'encontre de la politique de la France faite encore d'ingérences parfois caricaturales.

Wal Fadji : On constate que la génération qui vient d'arriver au pouvoir en France n'a ni fait la guerre, ni vécu la période coloniale. Cela pourra-t-il avoir des incidences sur leurs relations avec les chefs d'Etat africains ?

Albert Bourgi : C'est vrai que ce sont des dirigeants qui n'ont pas connu la guerre, sauf trois ou quatre d'entre eux. Et c'est une génération qui ne connaît pas l'Afrique. Mais ce qui est important, c'est qu'il y ait des relations normales, fussent-elles empreintes de particularismes liés à l'histoire. Mais cette donnée historique ne doit pas, pour autant, pervertir ces relations. L'histoire commune doit permettre de bonifier ces relations entre l'Afrique et la France et non pas les pervertir et les dévoyer comme ce fut longtemps le cas et comme cela l'a été encore pendant ces douze dernières années de présence de Jacques Chirac à l'Élysée.

Wal Fadji : Le ministre Brice Hortefeux connaît très peu l'Afrique, contrairement à Bernard Kouchner.

Quelles peuvent être ses relations avec l'Afrique ?

Albert Bourgi : Brice Hortefeux a pour mission de gérer la question de l'immigration. sous l'angle d'une politique tracée par le nouveau président de la République. Cela fait partie des promesses de Sarkozy lors de sa campagne électorale. Lesquelles promesses étaient destinées à attirer à lui les électeurs d'extrême droite. Cela veut dire qu'en matière d'immigration, l'action du gouvernement consistera à aller dans le sens souhaité par cette frange de la population française. On sait que le vœu de ces électeurs de l'extrême droite est d'autoriser le séjour en France des Africains munis de visas touristiques accordés de manière parcimonieuse et en contrepartie d'une importante caution. Là encore, je ne suis pas sûr que les touristes africains seront aussi facilement admis sur le territoire français que les touristes américains, latino-américains, asiatiques. Cela veut tout simplement dire que cette politique d'immigration va consister à stopper les flux migratoires, à les réduire à un niveau très bas, à durcir les conditions d'entrée et de séjour en France, à limiter les conditions d'octroi des visas. Je crains que, dans ce domaine, on assiste, dans les semaines ou les mois à venir, à des expulsions massives d'Africains qui ne seraient pas en règle. C'est cette politique régressive qui va être confiée à Brice Hortefeux, même si l'on y a adjoint le co-développement. Mais il ne faut pas tomber dans l'illusion de croire que cette partie des attributions du ministère va contrebalancer l'autre versant qui est l'immigration et surtout l'identité nationale. Cette expression, à elle seule hélas, est extrêmement dangereuse. Elle veut dire que le co-développement, qui a été rajouté, n'est qu'une contrepartie formelle. L'essentiel des activités du ministre Brice Hortefeux consistera à mettre en oeuvre une nouvelle politique française d'immigration qui s'inscrit dans un contexte de répression. (Fin)

Propos recueillis par Moustapha BARRY (Correspondant permanent à Paris)

Source : <http://www.walf.sn>



Wal Fadri : Justement, en parlant de développement de l'Afrique dans son discours d'investiture, le président Sarkozy a parlé également des droits de l'homme...

Albert Bourgi : Les droits de l'homme sont indissociables de la démocratie. Or en matière de démocratie, les dirigeants français ne se sont jamais singularisés par leur grande attention à l'égard du fonctionnement de la démocratie dans nos pays africains. Ils ont toujours été enclins à accueillir avec le plus grand élan de sympathie des dirigeants qui n'avaient rien de démocrates mais qui, à leurs yeux, étaient de dociles partenaires. Attendons de voir avant de juger le nouveau président de la République française. Il sera attentif, disait-il, au respect des droits de l'homme, mais c'est aussi rester attentif au respect de la démocratie en général. Il faut juger sur pièce. Cela étant, j'imagine que Bernard Kouchner, dans le souci de justifier sa présence dans un gouvernement de droite, tentera, dans les prochaines semaines, de donner un sens à sa nouvelle mission en allant, par exemple, au Darfour où les droits de l'homme sont manifestement bafoués et à grande échelle. Mais il faudrait aussi qu'il soit attentif aux critiques de plus en plus sévères portées par une grande majorité d'Africains à l'encontre de la politique de la France faite encore d'ingérences parfois caricaturales.

Wal Fadri : On constate que la génération qui vient d'arriver au pouvoir en France n'a ni fait la guerre, ni

vécu la période coloniale. Cela pourra-t-il avoir des incidences sur leurs relations avec les chefs d'Etat africains ?

Albert Bourgi : C'est vrai que ce sont des dirigeants qui n'ont pas connu la guerre, sauf trois ou quatre d'entre eux. Et c'est une génération qui ne connaît pas l'Afrique. Mais ce qui est important, c'est qu'il y ait des relations normales, fussent-elles empreintes de particularismes liés à l'histoire. Mais cette donnée historique ne doit pas, pour autant, pervertir ces relations. L'histoire commune doit permettre de bonifier ces relations entre l'Afrique et la France et non pas les pervertir et les dévoyer comme ce fut longtemps le cas et comme cela l'a été encore pendant ces douze dernières années de présence de Jacques Chirac à l'Élysée.

Wal Fadji : Le ministre Brice Hortefeux connaît très peu l'Afrique, contrairement à Bernard Kouchner. Quelles peuvent être ses relations avec l'Afrique ?

Albert Bourgi : Brice Hortefeux a pour mission de gérer la question de l'immigration. sous l'angle d'une politique tracée par le nouveau président de la République. Cela fait partie des promesses de Sarkozy lors de sa campagne électorale. Lesquelles promesses étaient destinées à attirer à lui les électeurs d'extrême droite. Cela veut dire qu'en matière d'immigration, l'action du gouvernement consistera à aller dans le sens souhaité par cette frange de la population française. On sait que le vœu de ces électeurs de l'extrême droite est d'autoriser le séjour en France des Africains munis de visas touristiques accordés de manière parcimonieuse et en contrepartie d'une importante caution. Là encore, je ne suis pas sûr que les touristes africains seront aussi facilement admis sur le territoire français que les touristes américains, latino-américains, asiatiques. Cela veut tout simplement dire que cette politique d'immigration va consister à stopper les flux migratoires, à les réduire à un niveau très bas, à durcir les conditions d'entrée et de séjour en France, à limiter les conditions d'octroi des visas. Je crains que, dans ce domaine, on assiste, dans les semaines ou les mois à venir, à des expulsions massives d'Africains qui ne seraient pas en règle. C'est cette politique régressive qui va être confiée à Brice Hortefeux, même si l'on y a adjoint le co-développement. Mais il ne faut pas tomber dans l'illusion de croire que cette partie des attributions du ministère va contrebalancer l'autre versant qui est l'immigration et surtout l'identité nationale. Cette expression, à elle seule hélas, est extrêmement dangereuse. Elle veut dire que le co-développement, qui a été rajouté, n'est qu'une contrepartie formelle. L'essentiel des activités du ministre Brice Hortefeux consistera à mettre en oeuvre une nouvelle politique française d'immigration qui s'inscrit dans un contexte de répression. (Fin)

Propos recueillis par Moustapha BARRY (Correspondant permanent à Paris)

Source : <http://www.walf.sn>